

CYCLE RENCONTRES REGIONALES POLITIQUE DE LA VILLE

« Comment territorialiser la lutte contre les discriminations ? »

Jeudi 19 décembre 2019 – 9h30-13h00

**Centre National de la Fonction Publique (CNFPT)
2, rue le Corbusier – 13097 Aix-en-Provence**

Participants : DDCS(PP) -- DRDFE -- DIRECCTE -- Délégués de Préfet

Le fait d'habiter un quartier de la politique de la ville est, bien souvent, un facteur discriminatoire qui induit une rupture dans l'égalité de traitement.

Ce « délit d'adresse » est une réalité : En France, dans les 1 514 quartiers prioritaires où habitent cinq millions de personnes, le chômage est 2,5 fois plus élevé que la moyenne nationale.

Selon l'Observatoire national de la politique de la ville, « un diplômé bac+5 de plus de 30 ans a 22% de chances de moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il est issu des quartiers prioritaires ».

Ces inégalités, si elles ne sont pas nouvelles, elles ont néanmoins tendance à s'aggraver.

Les ruptures d'égalités provoquées par les différentes formes de pratiques discriminatoires (des cas individuels aux discriminations systémiques), liées notamment au genre, à l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou à l'apparence physique, sont de nature à remettre en cause la cohésion sociale et à faire douter de l'égalité républicaine.

Prévenir et lutter contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés sont des axes majeurs de la politique de la ville. Ils s'inscrivent de manière globale et transversale dans l'ensemble des thématiques et territoires contractualisés.

Un programme pluriannuel régional (2020-2022) est à construire afin de poursuivre et améliorer d'une part, la connaissance du délit, l'information et à la sensibilisation des acteurs institutionnels et associatifs et des partenaires économiques et sociaux, et d'autre part, d'élaborer ou de consolider les programmes territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations. Un accent tout particulier est à mettre sur la prévention contre les discriminations systémiques.

Afin de relever ce défi de réduction de ces inégalités en région, nous vous convions à contribuer au cours de cette rencontre à la réflexion et à l'élaboration du programme régional 2020-2022.

Lien pour vous inscrire à la rencontre :

<https://framaforms.org/inscriptions-lcd-19-12-2019-1573139246>

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA RENCONTRE :

- 09h00 Accueil café
- 09h30 **Introduction et présentation des enjeux de la matinée**
par Hanafi CHABBI, DRDJSCS
- 09h45 **« Lutte contre les discriminations : pour éviter les confusions, de quoi parle-t-on ? »**
Par Villes en liens DSU PACA
- Echanges avec les participants
- 10h00 **Exemples de pratiques / actions locales** à travers des témoignages :
 - Un élu de l'agglomération de Maubeuge Val de Sambre (sous réserve)
 - Métropole Aix-Marseille Provence
 - L' ARDML PACA
 - Un représentant d'une DDCS
- Echanges avec les participants
- 11h30 **Proposition pour l'élaboration d'un programme régional 2020-2022**
DRDJSCS
- Echanges avec les participants
- 12h30 **Quelques propositions/préconisations**
par Villes en Liens et Cité Ressources
- 12h50 **Synthèse et clôture par la DRDJSCS**
- 13h00 Déjeuner (Plateau repas sur place)

Lien pour vous inscrire à la rencontre :

<https://framaforms.org/inscriptions-lcd-19-12-2019-1573139246>

P l a n d ' a c c è s



Antenne départementale des Bouches-du-Rhône
Centraix, 2 rue Le Corbusier
13097 AIX-EN-PROVENCE

GPS : 43° 31' 23"N 5° 25' 57"E

Tél : 04 42 29 64 30

Fax : 04 42 29 64 45

<http://www.cnfpt.fr>

e-mail: info.paca@cnfpt.fr

